

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 23 mars 2018

Présents :

- Mme Berges, Mme Sauget-Sallé, Mme Otazaghine, Mme Coste, Mme Yapo-Linossier, Mme Châteauneuf, Mme Lacroix, Mme Fleurier, Mme Loctin, Mme Daguin, Mme Cochet, M. Gobet (enseignants)
- Mme Bois (membre du RASED)
- Mme Jason (directrice de l'école primaire)
- Mme Pardal, Mme Rizki, M. Létendu (représentants des parents d'élèves)
- M. Cordier (6 ème adjoint au Maire de Nevers)
- Mme Boucher (coordonnatrice des temps péri-scolaires)
- Mme Provost (Atsem)

Excusés :

- Mme Chaumereuil (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Nevers Pré-élémentaire)
- Mme Guyot (enseignante)
- Mme Lujan, Mme Djigaba, M. Pardal, M. Touzani, M. Jouanin (représentants des parents d'élèves)
- Mme Monnestier (DDEN)

Secrétaires de séance : Mme FLEURIER (enseignante) – Mme PARDAL (parent d'élève élu)

L'ordre des points abordés est modifié pour permettre à M. CORDIER de répondre aux sujets de la compétence de la mairie.

1. Les demandes de travaux

– Travaux effectués :

- peinture des préaux
- grooms pour les portes du patio de l'école maternelle
- destructeur de papier et massicot fournis
- chauffage de l'école élémentaire réparé
- film opacifiant sur certaines fenêtres de maternelle
- stores réparés côté cour et réparation côté rue prévue cet été

– Travaux demandés :

- problème d'étanchéité récurrents en maternelle : classe TPS-PS, salle d'APS, couloir, la salle des maîtres
- film opacifiant sur les fenêtres des portes des toilettes de la maternelle
- tracés des limites terrains de sport
- portail, avec une ouverture à distance et un visiophone, si c'est possible ; la cour étant vraiment très grande et beaucoup de personnes extérieures circulent dans l'école (cours de français pour les parents, élèves du CASNAV)
- étagères en PS-MS et TPS-PS (les dimensions seront fournies au centre technique de la mairie)
- tableau aimanté en classe MS-GS
- une quinzaine de nouvelles chaises pour les classes élémentaires (plusieurs ont été cassées au fil des années et non remplacées)
- des vidéo-projecteurs (un par classe est demandé), un vidéoprojecteur en élémentaire

dysfonctionne ; toujours pas internet dans deux salles de classe en maternelle (TPS-PS et GS-CP) ; M. Cordier indique que cela est prévu avant la fin de l'année

- couvertures pour la sieste à recoudre afin d'éviter des accidents liés au fil nylon qui se défait
- besoins pour les CP dédoublés seront pointés ors d'un rendez-vous à venir avec les services de la mairie

2. Mise en place des classes de CP rentrée 2018

Il y aura 10 classes à la rentrée prochaine avec la création d'une classe à la rentrée prochaine pour mettre en œuvre la mesure gouvernementale de dédoublement des CP dans les REP (dispositif 100% de réussite au CP).

Il s'agit de « garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui et de combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux, soutenir les élèves les plus fragiles. »

Le recrutement des enseignants se fait sur entretien.

Les 2 classes seront installées au premier étage, dans deux salles concomitantes afin de mettre en œuvre les préconisations en matière d'aménagement des espaces et de mise en œuvre pédagogique.

Cela modifiera l'organisation des classes ; il n'y aura pas de GS-CP mais sans doute une classe GS et un autre niveau (selon les effectifs). Rien n'est arrêté actuellement.

La demande d'avoir une ATSEM pour cette classe est refaite puisqu'il devrait y avoir une majorité d'élèves de maternelle dans la classe.

Remarques concernant les inscriptions :

- l'affiche annonçant les inscriptions en TPS est ambiguë : il n'est pas nécessaire que l'enfant ait trois ans avant la fin de l'année scolaire (les enfants nés en fin d'année civile peuvent être inscrits et font une rentrée différée)
- des parents nous ont dit n'avoir pas pu inscrire leurs enfants en TPS ou en PS parce qu'ils n'étaient pas propres ; l'école rappelle que l'acquisition de la propreté n'est pas un frein à la scolarisation.

3. Vie de l'école

– Modalités de passage

Une circulaire du 26 février définit le déroulement de scolarité pour cette année scolaire.

- Jusqu'au 21 mars, réunion du conseil des maîtres pour étudier des redoublements éventuels (dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation en maternelle et de façon exceptionnelle en élémentaire)
- Les dossiers seront étudiés en Commission de personnalisation des parcours (IEN, conseiller pédagogique, membres du Rased, directeur d'école). La commission se réunira le 29 mars.
- Au plus tard le 6 avril, la fiche navette sera donnée aux familles. Rappel de l'importance de vérifier l'exactitude des renseignements et de signer le document (par les deux parents). Ne pas hésiter à venir voir l'enseignant ou la directrice, si besoin.
- Si acceptation de la famille le 24 avril maximum, il n'y a pas d'autre fiche. L'absence de réponse de la part de la famille équivaut à une acceptation de la décision.
- Si désaccord entre famille et école, le conseil de maîtres étudie de nouveau la poursuite de la scolarité et une autre fiche-navette est notifiée le 4 mai au plus tard car le 23 mai est la date limite pour les familles pour déposer un recours motivé.

Le calendrier sera affiché sur les panneaux aux deux entrées de l'école et sur le site de l'école ; la circulaire est consultable au bureau de la directrice.

- Pour le passage au collège, d'autres fiches ont été distribuées à partir du 17 mars avec un retour de la famille pour le 23 mars puis la fiche de vœux devra être retournée pour le 27 avril.
- Pour les demandes d'assouplissement de secteur scolaire, la date limite de dépôt des pièces justificatives est le 27 avril également.

–Point sur certains projets pédagogiques : présentation par les enseignants

- Des cycles de sport se terminent et d'autres débutent : classes de CP et de CP-CE1 : natation scolaire ; les élèves de GS de la classe de Mme Fleurier iront à la piscine en juin
- Intervention d'un ETAPS en jeu collectif avec les CE1-CE2 et CE2-CM1
- Classes de CM1-CM2 : Classe découverte de mer, du 23 au 27 avril, à La Turballe (44)
- Interventions d'élèves infirmières de l'IFSI pour l'attestation « Apprendre à Porter Secours » (APS) dans les classes de GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 (2 séances par classe) ; M. cordier signale la possibilité d'un partenariat avec une association autour du Don du Sang.
- Projet « Artissimôme-Conservatoire » : le vernissage des productions des élèves du REP a eu lieu au Conservatoire le 5 mars. Les productions sont visibles jusqu'à la fin du mois

Nous remercions tous les parents qui nous accompagnent mais les difficultés pour avoir un engagement de certains parents sont de plus en plus grandes.

Les sorties à la journée sont très difficiles à mettre en oeuvre : par exemple, nous n'avons pas inscrit les 2 classes de CM au Rallye-Piéton par crainte de ne pas avoir tous les accompagnateurs nécessaires. De nombreuses sorties se font grâce aux deux jeunes femmes Service Civique. Si nous n'en avons pas l'an prochain, ce sera compliqué.

Il est noté que plusieurs papas se sont mobilisés pour accompagner des sorties scolaires.

On fait appel aux parents élus pour nous aider à communiquer avec les autres parents. La création d'une page Facebook sur ce sujet est évoquée.

- Présentation des aides possibles à l'école :

- Le RASED (secteur Banlay, A. Marquet, L. Sallé, La Barre-Manutention et Coulanges): 3 personnes : la maîtresse E pour le travail autour des apprentissages et de la méthodologie (Mme Bois) ; la maîtresse G sur « le devenir élève » (Mme Jebbor-Thiery) ; la psychologue scolaire (Mme Momier). Tous les renseignements sont sur le site de l'école
- Le PMQC (mme Yapo Linossier) : nouvel emploi du temps après les vacances de printemps, avec toujours 80% du temps consacré aux élèves de CP et de CE1 et 20% aux élèves de CE2

4.Point financier sur la coopérative scolaire

Il y a actuellement sur le compte OCCE de l'école : 6 247,12 euros. L'argent servira au financement de certaines sorties, à l'aide aux familles pour le départ en classe découverte.

- La vente des photographies a rapporté 363, 80 euros
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 15 juin à partir de 17h30 (jusqu'à 21h30) et sera animée par François Wénisch. : il y aura des stands et une buvette gérés par les parents élus, avec sollicitation des parents pour faire des gâteaux, faire des dons de lots pour la tombola ; les enseignants prennent en charge le spectacle ; le mobilier alloué par la mairie : un podium mobile, 30 tables, 200 chaises, 20 barrières.

5. Questions diverses à rendre par écrit pour le 23 mars

Pas de question.

Cependant, la sécurité aux alentours de l'école (circulation du boulevard, stationnement dans l'impasse, relations avec les habitants de l'immeuble) est soulevée. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu lundi 25 juin, à 17h30.

La séance est levée à 19h00.

Nathalie JASON
Directrice de l'école primaire

Ghislaine FLEURIER
Secrétaire de séance

Sandra PARDAL
Secrétaire de séance